

LE CHATEAU DE BETANGE, LAUREAT DU CONCOURS « ALLEES D'ARBRES » DE L'ASSOCIATION « SITES & MONUMENTS – SPPEF »

La 5ème édition du concours « Allées d'arbres » de l'association « Sites & Monuments – SPPEF » récompense les actions entreprises pour le maintien de l'allée des Marronniers, accès principal du parc et du château de Bétange, situés à Florange (57190) en Moselle. La remise du prix devait avoir lieu le samedi 31 octobre 2020 dans le cadre du Salon international du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre à Paris, annulé pour raisons sanitaires.

Un corridor écologique de grande ampleur ayant résisté à l'urbanisation massive

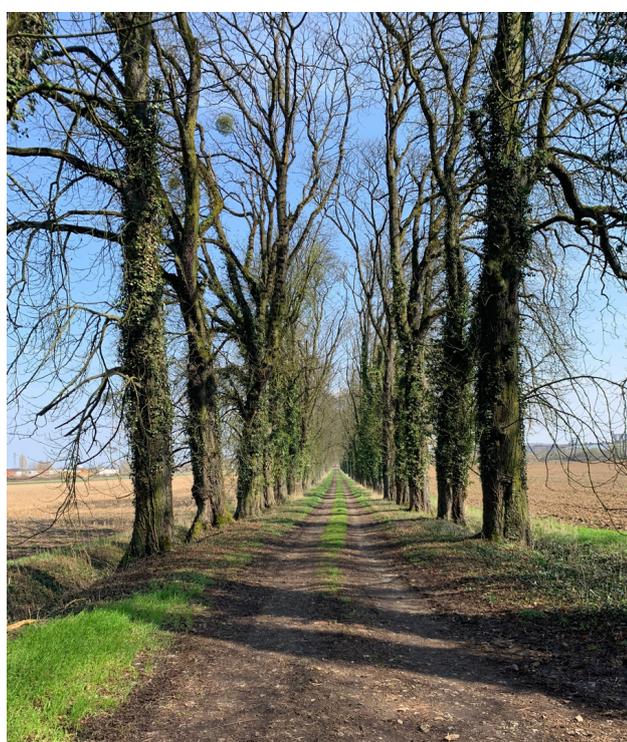
L'allée des Marronniers permet d'accéder au site de Bétange. Cet ensemble de 65 hectares, composé d'un parc, d'un château et d'une grille de clôture en fer forgé de 3600 mètres de long est intégralement inscrit aux Monuments Historiques et représente un poumon vert unique à l'ouest de Thionville et un lieu de mémoire collective intimement lié à l'histoire de la Grande Sidérurgie Lorraine.

L'allée des Marronniers constitue un alignement remarquable de 650 mètres de long. Elle est bordée par 156 marronniers de 150 ans d'âge et abrite une biodiversité importante : plusieurs espèces d'oiseaux recensées par la LPO Moselle et de chauves-souris recensées par la CPEPESC Lorraine dont une espèce protégée, le Grand Rhinolophe.

Ainsi que l'indique le jury du concours : *« l'allée sert de tampon entre Terville et Florange/Hayange. Elle est un élément marquant du paysage, par ses fonctions de biotope et de corridor écologique, par son rôle dans la captation du carbone et la fixation de poussières ou de polluants. »*

Un patrimoine commun dont tous bénéficient

Située à la jonction de Terville et de Florange, l'allée des Marronniers relie la Route Départementale 653 à l'entrée du site de Bétange. Elle est visible intégralement depuis la route. Comme l'a souligné le jury : *« l'allée des Marronniers, même si elle appartient à un domaine privé, n'en est pas moins un élément du patrimoine commun, dont tous bénéficient. Ceci, à la fois par la qualité esthétique qu'elle apporte au territoire, seule structure végétale de grande ampleur, clairement perceptible depuis l'extérieur, ayant résisté à l'urbanisation massive. »*



Une allée et un site directement menacés par le projet A31 bis

Le jury du concours « Allées d'arbres » a souligné « l'énergie déployée par les propriétaires et les multiples actions pour préserver l'allée face à un projet autoroutier anachronique ». Il a aussi confirmé que « par nature, une allée d'arbres est un espace qui relie un point à un autre et que l'on parcourt. L'amputer de son extrémité serait la dénaturer. »

L'allée des Marronniers et les abords du site de Bétange sont en effet menacés par le projet autoroutier A31 bis. Les tracés finalistes F4 et F10 issus de la concertation de 2019 amputent l'allée des Marronniers, le tracé F4 ayant également pour conséquence de traverser la commune de Florange.

Les propriétaires demandent la **préservation de ce lieu exceptionnel et de ses abords, lieu de mémoire collective et poumon écologique**, riche d'une importante biodiversité tant dans le parc que dans l'allée des Marronniers. Si ce nouveau tronçon devait se concrétiser, les propriétaires soutiennent la démarche des maires de Thionville, Florange et Fameck pour un tunnel débutant à la sortie n°42 de l'autoroute A31 et allant au-delà de Florange afin de préserver également la commune de Florange.

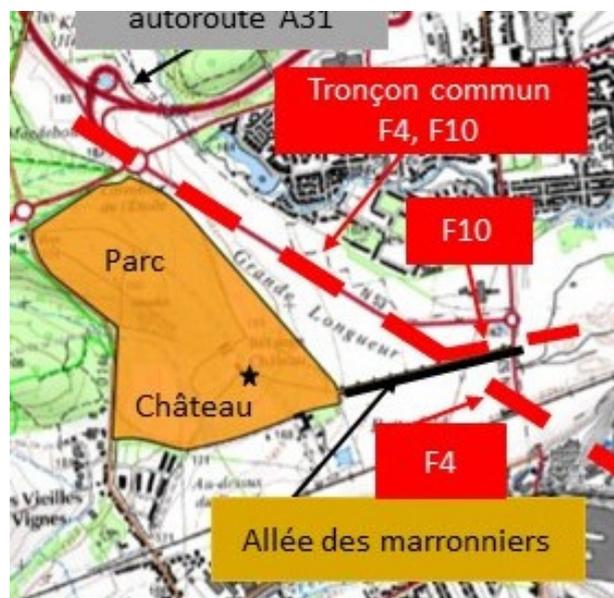
« Ce prix constitue pour nous une reconnaissance du caractère exceptionnel du site de Bétange et de son accès principal, l'allée des Marronniers. Nous remercions vivement l'association « Sites & Monuments – SPPEF » pour son soutien dans notre combat pour préserver ce poumon écologique unique et lieu de mémoire collective. » Fanny Aymer, propriétaire.

Sites & Monuments – SPPEF

« Sites & Monuments - SPPEF », anciennement « Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France » est une association nationale créée en 1901. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978. « Sites & Monuments - SPPEF » organise le concours « Allées d'arbres » pour la 5ème année consécutive dans la continuité du concours annuel de la « Sauvegarde du patrimoine », créé en 1988.

Le concours s'adresse à un large public : aux collectivités territoriales et aux associations, aux particuliers et aux professionnels. Les lauréats de chaque concours sont sélectionnés par un jury composé de représentants de l'administration, de personnalités qualifiées et d'un représentant de Sites & Monuments.

La vocation du concours « Allées d'arbres » est d'encourager la préservation, le bon entretien et la récréation d'allées d'arbres, un patrimoine aujourd'hui particulièrement menacé.



Château de Bétange

Fanny Aymer : 06 08 46 91 50

fani.aymer@yahoo.fr

www.chateaubetange.com

Sites & Monuments – SPPEF

01 47 05 37 71

contact@sppef.org